

Démarche : Demande d'autorisation de prises de vue et de son dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées (hors drone)

Organisme : Les services du Parc national des Pyrénées

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire permet de faire une demande d'autorisation de prises de vues et de sons dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées.

De façon générale, les tournages, prises de vues et de sons réalisés dans un cadre professionnel et/ou à but commercial sont interdits. Toutefois, le/la directeur.rice peut délivrer des autorisations dérogatoires individuelles relatives aux prises de vues ou de sons réalisés dans le cadre d'une activité professionnelle ou à but commercial dans les cas suivants :

- réalisation de films, reportages ou documents didactiques ou pédagogiques,
- participation aux missions de l'établissement public du parc,
- promotion des produits référencés dans le cadre de la marque "Esprit parc national",
- promotion du territoire par les communes, les stations de montagne et les offices et comités chargés de la promotion touristique,
- information ou retransmission d'activités et de manifestations autorisées

Afin de préserver la richesse patrimoniale des lieux, la réglementation du Parc national stipule que le survol en aéronef motorisé tel qu'un drone, est interdit en zone cœur.

La multiplication des survols représente un réel danger pour la faune sauvage. Le Parc national a restreint au maximum les dérogations (travaux, secours, suivis naturalistes et partenaires).

Aucune demande de dérogation ne sera acceptée pour le survol de la zone cœur du Parc national par des drones de loisir.

Merci de déposer votre demande au moins 15 jours avant la date prévue de la mission, afin que nous puissions l'instruire dans les meilleures conditions. Une absence de réponse administrative, au-delà d'un délai de 4 mois après le dépôt de votre dossier équivaut à un refus d'autorisation de notre part.

Dans un souci de conciliation des usages, merci de privilégier l'organisation de vos activités en dehors des weekends, jours fériés et des vacances scolaires.

Contact

En cas de difficultés pour compléter le formulaire, vous pouvez contacter les services du Parc national des Pyrénées au 05 62 54 16 40.

IDENTITE DU BENEFICIAIRE

Dénomination pour une entreprise ou personne morale

Demande d'autorisation de prises de vue et de son dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées

Le cas échéant

Nom de la structure porteuse du projet

Par exemple : Nom de la société de production, de la société d'édition, de la collectivité, etc

Adresse

Titre ou fonction du bénéficiaire

Par exemple : Journaliste, Réalisateur, Cadreur, Photographe

Email du bénéficiaire

Téléphone du bénéficiaire

Nom et prénom du contact privilégié (si différent du demandeur)

Coordonnées du contact privilégié (si différent du demandeur)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Précisez dans quelle(s) catégorie(s) s'inscrit votre demande

Il s'agit là des différents cas pour lesquels le Parc national des Pyrénées peut délivrer une autorisation de prises de vue et de son

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ la réalisation de films, reportages ou documents didactiques ou pédagogiques
- ☐ la participation aux missions de l'établissement public du Parc
- ☐ la promotion des produits référencés dans le cadre de la marque collective « Esprit parc national »
- ☐ la promotion du territoire par les communes, les stations de montagne et les offices et comités chargés de la promotion touristique
- ☐ l'information ou la retransmission d'activités ou de manifestations préalablement autorisées par la directrice de l'établissement public du Parc national

Titre

Exemple :

Reportage d'actualités sur le ravitaillement des refuges

Prises de vues pour réaliser une banque d'images à destination d'une structure touristique

Film cinématographique "titre du film"

Demande d'autorisation de prises de vue et de son dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées

Brève description du projet

Présenter le projet et joindre une notice détaillée si nécessaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Vous pouvez joindre un dossier de présentation

Vallée(s) concernée(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ vallée d'Aspe
- ☐ vallée d'Ossau
- ☐ val d'Azun
- ☐ vallée de Cauterets
- ☐ vallée de Luz-Gavarnie
- ☐ vallée d'Aure

Commune(s) de la zone cœur concernée(s) par les prises de vue ou de son

Ne sont concernées que les communes de la zone cœur du Parc national des Pyrénées.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Accous
- ☐ Aragnouet
- ☐ Arrens-Marsous
- ☐ Barèges
- ☐ Betpouey
- ☐ Borce
- ☐ Cauterets
- ☐ Estaing
- ☐ Etsaut
- ☐ Gavarnie-Gèdre
- ☐ Laruns
- ☐ Lescun
- ☐ Luz-Saint-Sauveur
- ☐ Urdos

Lieu(x)-dit(s) concernés par les prises de vue ou de son

Penser à séparer les noms des lieux-dits par une virgule

Demande d'autorisation de prises de vue et de son dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Localisation des prises de vue ou de son

Merci de joindre une carte ou un schéma de la zone prévue (type carte IGN, scan 25 ou 100)

Date de début

Date de fin

Nombre de jours de prises de vue ou de son estimé

Exploitation prévue

Par exemple : Diffusion TV, Exposition, Journal, Diffusion internet, etc

DESCRIPTION DES MOYENS

Nombre total de personnes constituant l'équipe

Comptabiliser les techniciens, comédiens, figurants et autres intervenants

Préciser le détail de la composition de l'équipe

Nom, fonction, etc

VALIDATION

Engagement

L'autorisation de prises de vues et de sons en zone cœur du Parc national, si elle vous est délivrée, vous engagera à respecter la réglementation spéciale de la zone cœur et le cas échéant, des prescriptions spécifiques.

En signant cette demande d'autorisation, vous attestez avoir pris connaissance de la réglementation spéciale de la zone cœur du Parc national, et vous vous engagez à la respecter en tout point dans le cadre de votre activité.

En signant, vous attestez également avoir pris connaissance du fait que l'autorisation du/ de la directeur.rice du Parc national ne vous dispense pas d'obtenir les autres autorisations requises en vertu du droit en vigueur, et qu'elle ne vaut pas engagement de sécurité assurée par le Parc national.

Date de dépôt

Demande d'autorisation de prises de vue et de son dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans ce formulaire

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non